



Autorité et Expertise

Sous la Présidence d'honneur de
Madame la Première Présidente et Monsieur le Procureur général
Cour d'appel d'Orléans

Colloque CNEMJ Orléans le samedi 12 octobre 2019

Lieu : Grande salle de la Cour d'appel d'Orléans
44 Rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans (proche de la gare d'Orléans centre)

Programme

Matin : Modération et animation : Pr. Mary-Hélène BERNARD (Reims)

9H - 9H20 : Propos introductifs

Mme Florence PEYBERNES, Première Présidente, et **Mr Jérôme DEHARVENG**, Procureur général

9H20 – 9H40 : Evolution de l'autorité de l'expertise et des jugements à travers les siècles

Professeur Pierre ALLORANT, Doyen de la faculté de Droit d'Orléans, historien du Droit

9H40 – 10H10 : Réflexions introductives de 3 Présidents de compagnies d'experts au sujet de l'évolution actuelle de l'autorité de l'expertise et des experts en matière de santé

Docteurs LONLAS (Orléans) – **MENES** (CNEMJ) – **BODENAN** (CEMCAAP)

9H50 – 10H10 : L'évolution des barèmes de réparation du dommage corporel, selon un avocat spécialisé

Maître Le BONNOIS – Avocat au barreau de Paris, questionné par le Dr. Monique CHANEAC, expert

10H10 - 10H30 : Réflexion quant à un référentiel dommage corporel des victimes

Mme Marie-Charlotte DALLE, Sous-Directrice du Droit civil à la chancellerie

10H30 – 10H45 : Pause

10H45 – 11H00 : Quelles évolutions juridiques pour les expertises médicales ?

Docteur Stéphanie RIST, Députée LREM du Loiret, commission des affaires sociales

11H00 – 11H30 : L'autorité dans les procès d'assises

Mr Gilles LATAPIE, ancien Président de Cour d'Assises, questionné par le Dr. Christian de BRIER, expert

11H30 – 12H : Autorité du parquet général et gestion des expertises : Quel impact sur les décisions de justice ?

Mr Jean-François BOHNERT, Procureur général près la Cour d'appel de Reims

12H-14H : Apéritif et lunch sur site

Après-midi : Modération et animation : Dr. Thierry BRICHE (Paris)

14H – 14H30 : Les recours devant la Cour de cassation en matière d'inscription sur les listes de cour d'appel

Mme Sylvie MENOTTI, Conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation, Membre de la formation de Jugement de la Cour de Justice de la République

14H30 – 15H10 : L'autorité et ses limites en expertise psychiatrique - Tandem franco-suisse

Professeur Jacques GASSER Psychiatre suisse, (auteur du livre « le juge et le psychiatre »)

Mr Yves-Armand FRASSATI, Président du TGI de Cusset

15H10– 16H : Expertise européenne mode d'emploi et habiletés requises

Mr Etienne CLAES Co-Président de l'EEEL

16H – 16H30 : Politique de gestion de l'expertise et des experts - Défense et illustration de l'expert du juge

Mr Yves CHARPENEL, Premier Avocat général honoraire à la Cour de cassation



<https://cnemj.fr/>

Autorité et Expertise

Sous la Présidence de Madame la Première Présidente de la Cour d'appel d'Orléans
Colloque CNEMJ Orléans le samedi 12 octobre 2019

Lieu : Grande salle de la Cour d'appel d'Orléans
44 Rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans (proche de la gare d'Orléans centre)

Bulletin d'inscription

A renvoyer pour acter votre inscription par mail à CNEMJ@orange.fr

Nom.....	Prénom.....
Adresse.....	
Tél.....	Mail.....
Expert près la Cour d'Appel de.....	Non expert de justice : oui <input type="checkbox"/>
Membre CNEMJ : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Membre autre compagnie : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Membre d'aucune compagnie d'expert : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Spécialité médicale..... Spécialité d'une autre profession de santé : Préciser :	
Avocat : oui <input type="checkbox"/>	Magistrat : oui <input type="checkbox"/>
Autre (Merci de préciser votre profession)	
Une attestation de présence, valable pour la formation sera remise le jour du colloque.	

Conditions tarifaires d'inscription au Colloque (Sessions de travail, cocktail du samedi midi et livret du colloque)

Membre CNEMJ à jour du règlement de la cotisation à la CNEMJ (90 €) : **120 €**

Non membre CNEMJ, mais membre d'une autre compagnie ou association d'experts (préciser laquelle :) : **150 €**

Ni membre CNEMJ, Ni membre autre compagnie d'expert, profession à préciser : : **180 €**

Règlement par chèque à l'ordre de CNEMJ – XXIII^{ème} Colloque, adressé à M.SCHUPAK – 25 Avenue de Clichy – 75017 PARIS, ou par virement bancaire (demander un RIB en même temps que l'envoi du bulletin d'inscription)

Date.....

Signature

Questions que vous souhaiteriez poser aux intervenants :